

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 101 (1956)
Heft: 3

Artikel: Maîtrise de l'air
Autor: Primault, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'être vainqueur dans la première bataille, celle qui se déroulerait vraisemblablement en territoire allemand.

Les armées de province eussent été inutiles si les batailles d'août 1870 s'étaient soldées par des victoires françaises et pareillement, point de guérilla si le corps de bataille français ne s'était pas laissé acculer à Dunkerque en juin 1940. Il faut donc se ceindre les reins, ne point céder au mirage d'un pacifisme démoralisateur, d'un désarmement sans contrôle efficace, tout faire pour porter au plus haut degré possible la puissance combative des armées de campagne.

Général J. REVOL

Maîtrise de l'air

Il n'y a qu'une chose qui soit plus difficile que de chasser une idée surannée : c'est d'en introduire une nouvelle.

LIDELL HART

Depuis qu'il est question de soumettre notre armée à une réorganisation plus ou moins profonde en vue de lui permettre d'être engagée dans une guerre future avec le plus de chances de succès possible, ce qui nécessiterait entre autres un renforcement de l'aviation, la question de la maîtrise de l'air est de plus en plus discutée. Les adversaires du projet de réforme — connu de la plupart d'entre eux que dans ses grandes lignes — dénie à notre aviation la possibilité d'intervenir avec une efficacité suffisante parce qu'elle ne pourra pas obtenir cette maîtrise de l'air sans laquelle toute aviation est — de leur avis — condamnée à l'immobilisme ou même à la destruction à courte échéance. Sans vouloir prétendre qu'il faut nécessairement être aviateur pour être à même d'émettre une opinion valable sur l'emploi de l'aviation —

celui-ci étant régi par les mêmes lois générales que l'emploi de l'armée terrestre — nous constatons cependant que bien des aspects de l'engagement de l'aviation échappent aux profanes qui font jouer à la maîtrise de l'air le rôle de l'épouvantail à moineaux.

Il est en particulier erroné de penser que la maîtrise de l'air sera obligatoirement obtenue par celui des antagonistes qui sera numériquement le plus fort. La bataille aérienne d'Angleterre a été gagnée par la RAF, alors que la Luftwaffe engagée était numériquement 3-4 fois plus forte. En Corée, les chasseurs MIG 15 supérieurs en nombre et aussi, à bien des points de vue, en performances aux « Sabres » de l'ONU ont eu, eux aussi, le dessous. En Russie, la Luftwaffe numériquement bien plus faible que l'aviation russe dès 1943 n'a pas moins enregistré de brillants succès, puisque le rapport des pertes était de 1-10, souvent même 1-20 en sa faveur.

Pas plus que sur terre ferme, la supériorité en nombre n'est déterminante pour l'obtention d'un succès durable en l'air. Si l'on admet — et on le fait sans hésitation — qu'un adversaire éventuel n'engagerait pas contre nous toutes ses forces terrestres, nous devons l'admettre également en ce qui concerne son aviation, malgré la mobilité et la flexibilité plus grandes des forces aériennes, comparées aux forces terrestres.

Il est en outre très probable que dans un conflit généralisé opposant deux blocs de nations, ni l'un ni l'autre n'obtiendrait rapidement la maîtrise de l'air, mais tout au plus une certaine supériorité momentanée et locale. Il n'en est pas moins certain que celui des antagonistes qui obtiendra cette supériorité pourra mettre un adversaire terrestre dans une situation désespérée et cela dans une mesure bien plus marquée que par le passé. Il est temps de nous entendre ici sur la signification des termes employés. Si la supériorité aérienne est nécessairement momentanée et locale, la maîtrise, elle, est une supériorité absolue dans l'espace et le temps ; une suprématie, comme on l'a appelée aussi, qui a bien des chances de n'être

jamais obtenue par l'un des adversaires d'un conflit généralisé. Je ne veux comme exemple pour l'exactitude de cette réserve que l'action de la Luftwaffe, pourtant considérée comme définitivement anéantie, contre l'aviation alliée stationnée à fin 1944 dans le nord de l'Europe. Cette action inattendue a coûté aux alliés des centaines d'avions détruits au sol, alors que leur emploi contre les Panzer de von Rundstedt aurait été des plus désirable.

Aujourd'hui où les bases aériennes sont moins vulnérables parce que plus éloignées du champ de bataille proprement dit, ou parce que plus dispersées ou mieux protégées (DCA-Cavernes), cette suprématie aérienne serait encore plus instable qu'elle le fut précédemment. Du fait du manque de permanence des actions aériennes d'une part et de la possibilité accrue, grâce aux performances des avions actuels, de se dérober au combat aérien, la supériorité aérienne elle-même verra son caractère local et temporaire encore accentué. Il est par conséquent d'autant plus étonnant qu'on puisse prétendre qu'une aviation numériquement plus faible sera réduite à l'inaction, alors que l'on admet sans autre qu'une armée plus petite pourrait, elle, sans une forte aviation, mais grâce à une tactique adéquate résister avec succès à un adversaire bien plus nombreux. Une telle opinion nous semble bien présomptueuse, alors que tous les chefs militaires ayant l'expérience de la guerre affirment le contraire. Pensons-nous vraiment que tous les autres « petits pays », quoique faisant partie d'une communauté de défense puissante, n'ont pas trouvé cette solution idéale qui leur permettrait de se passer d'une forte aviation ? Et pourquoi ces pays ont-ils, au contraire, une aviation tactique, du même genre que la nôtre, mais proportionnellement bien plus forte ? Si les tenants d'une telle opinion basaient leur théorie sur l'emploi d'un terrain fort en lui-même, comme les Préalpes et les Alpes, nous pourrions les approuver dans une certaine mesure, mais eux aussi veulent se battre sur le Plateau ou dans le Jura. En plus, ils oublient aussi que s'il y a des terrains antichars,

il n'en existe point « d'anti-avions ». Tout obstacle peut être « enjambé », grâce à l'aviation qui ne peut être combattue efficacement que par une défense contre avions terrestre et aérienne.

S'il est un domaine dans lequel le manque d'expérience pratique peut fausser les idées, c'est bien celui de l'art de la guerre. Il n'est par conséquent pas étonnant de constater que nulle part ailleurs l'efficacité de l'aviation est aussi contestée qu'en Suisse. Ce conservatisme en matière de défense nationale pourrait bien nous être néfaste le jour où nous aurions à défendre notre pays.

Il y aurait des livres à écrire sur les méfaits du conservatisme dans le domaine militaire. Le général Chassin¹ a publié à ce sujet un article fort intéressant que je recommande à la méditation de ceux qui préparent l'avenir en regardant en arrière. N'oublions pas que les armes nouvelles, à l'opposé des armes classiques, sont en progrès continu et ne cessent de se perfectionner.

De tous les arguments avancés chez nous pour légitimer ce conservatisme aux conséquences néfastes, il me semble que le principal, inavoué le plus souvent, est celui du prix que coûte notre aviation, même petite. Comme si la victoire avait un prix ! Si notre armée doit d'abord nous éviter si possible une guerre par le seul fait qu'elle existe, elle ne remplira ce rôle que si son potentiel de combat est assez élevé pour peser lourdement dans la balance d'appréciation de notre adversaire en puissance. Sur cette balance, une forte aviation pèsera certes davantage que quelques divisions d'infanterie type 1939.

Colonel-div. ET. PRIMAULT

¹ Du conservatisme à travers les âges (F.A.F. nos 39 et 40/1949).
